

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

METEO

L'accalmie aura été de courte durée au niveau des précipitations. En effet, depuis jeudi dernier, le retour d'un temps très instable et des averses à répétition ont de nouveau engendré des cumuls plus importants sur la semaine écoulée, une fois de plus très hétérogènes selon les secteurs.

Pluies du 11 au 17 juin

Département	Min (mm)	Max (mm)
Saône et Loire	19	69
Côte d'Or	29	65
Yonne	15	41
Nièvre	11	37
Franche-Comté	30	56

Prévisions du 18 au 24 juin

Les prévisions pour la semaine à venir ne sont pas beaucoup plus optimistes. En effet, de nouvelles précipitations plus ou moins importantes sont attendues dès aujourd'hui dans certains vignobles.

MARDI 18



13° / 27°

◀ 15 km/h

MERCREDI 19



16° / 25°

▶ 15 km/h

JEUDI 20



15° / 27°

▲ 15 km/h

VENDREDI 21



16° / 24°

▼ 20 km/h

40 km/h

SAMEDI 22



13° / 20°

▼ 20 km/h

45 km/h

DIMANCHE 23



13° / 24°

▼ 15 km/h

(Source MeteoFrance, ville Chablis, <https://meteofrance.com>)

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

STADES VEGETATIFS

On avance doucement mais sûrement, avec une pousse qui reste très active. Sur les secteurs précoces, les baies commencent à grossir avec un stade grains de plomb observé sur les parcelles les mieux exposées. Sur les secteurs tardifs, la floraison se poursuit, en dépit des conditions climatiques qui ne sont pas forcément optimales.

Vignoble	Stades Mini	Stades Maxi
Saône-et-Loire	Début-Mi floraison	Grains de plomb
Côte d'Or	Début floraison	Début nouaison
Yonne	Début floraison	Fin floraison-Début nouaison
Nièvre	Début floraison	Fin floraison
Franche-Comté	Début floraison	Début nouaison

MILDIOU

Situation :

241 observations ont été réalisées sur le réseau BSV.

Semaines après semaines, le Mildiou continue lentement sa progression sur feuilles. Quelques nouvelles taches sont encore observées ce lundi mais restent assez limitées, à l'exception des parcelles déjà fortement touchées en particulier dans l'Yonne et le Jura. En revanche, le retour des conditions très humides a relancé une sporulation active sur toutes les taches présentes depuis quelques semaines.

La progression se poursuit également sur inflorescences et/ou sur grappes, avec plus de 40% des parcelles concernées. Les fréquences de grappes touchées dans ces parcelles restent en tendance relativement faibles, avec la plupart du temps moins de 10% de grappes atteintes. En revanche, ponctuellement quelques parcelles sont plus impactées (jusqu'à 30% des grappes attaquées essentiellement dans l'Yonne également).

Avec de nouveau des cumuls assez soutenus sur la semaine écoulée (depuis le 14/06), plusieurs cycles de contaminations sont encore en incubation et devraient s'extérioriser à partir de la fin de cette semaine.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

Avec la présence de symptômes de plus en plus fréquents, et généralisés sur le vignoble (90% des parcelles) le niveau de risque est qualifié de **fort** à **très fort**, notamment sur les parcelles fortement touchées depuis plusieurs semaines. Une vigilance accrue doit être observée sur ces dernières.



Méthodes alternatives : Les méthodes alternatives sont consultables sur le site EcophytoPic (<https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/pratiquer-les-travaux-en-vert>)



Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

OÏDIUM

Situation :

232 observations sur feuilles ont été réalisées sur le réseau BSV.

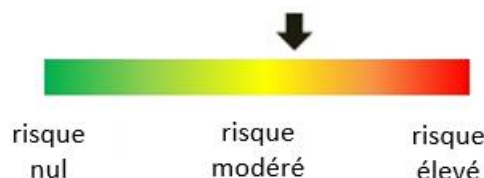
La progression de l'Oïdium se poursuit lentement avec une sensible évolution en termes de parcelles touchées, mais sans pour autant arriver à une situation explosive. A ce jour, environ 20% des parcelles présentent des symptômes sur feuilles (contre 13% la semaine dernière et 8% la semaine d'avant), avec une proportion de parcelles concernées plus importante sur les vignobles de la Côte d'Or jusqu'au Nord Mâconnais et le Jura. Par ailleurs, les fréquences de feuilles touchées demeurent faibles (<5%) dans la plupart des cas.

Les tout premiers symptômes sur grappes ont été observés sur des parcelles sensibles.

A rappeler que depuis le début de la floraison, **la vigne est dans sa période de plus forte sensibilité**.

Malgré les précipitations orageuses, les conditions sont malgré tout favorables au développement de l'Oïdium.

Le risque peut être qualifié de **modéré**, pour la plupart des vignobles à l'exception du Jura où le risque peut être qualifié de **modéré à fort** où les symptômes sont un peu plus fréquemment observés.



Méthodes alternatives : Les méthodes alternatives (**ébourgeonnage/effeuillage**) sont consultables sur le site EcophytoPic (<https://ecophytopic.fr/leviers/prevenir/pratiquer-les-travaux-en-vert>)



Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. La liste des biocontrôles est disponible [ici](#).

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

BLACK ROT

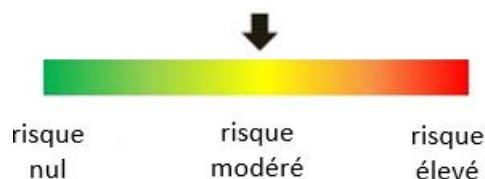
Situation :

225 observations sur feuilles ont été réalisées sur le réseau BSV.

A l'échelle du vignoble Bourgogne Franche-Comté, la situation évolue modérément sur feuilles, avec quelques nouveaux symptômes observés. Cependant, elle reste globalement assez saine, avec 2/3 des parcelles sans symptôme à l'échelle de la région.

En revanche, la situation est toujours plus dégradée en sud Saône-et-Loire, avec une évolution plus marquée des symptômes sur feuilles, et des symptômes sur grappes qui commencent à être de plus en plus visibles (surtout sur le secteur Beaujolais).

Avec le développement des symptômes, le risque peut être considéré de **faible à modéré** selon la présence de taches sur feuilles, et l'historique des situations. Sur le sud Saône-et-Loire (Mâconnais et Beaujolais) le risque peut être considéré **modéré à fort** selon les symptômes déjà présents.



Analyse de risque : Rappelons que la période de grande sensibilité des grappes au Black Rot se situe des stades nouaison à début véraison.

VERS DE GRAPPE

Situation : Les toutes premières captures d'Eudémis ont été observées sur les zones précoces (Mâconnais et Sud Côte Chalonnaise).

Les piégeages se poursuivront sur les semaines à venir.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

FLAVESCENCE DORÉE

Situation : Le message réglementaire concernant les modalités de mise en œuvre des traitements insecticides en Périmètre de Lutte Obligatoire sur la région est disponible, pour des applications **à partir du 13/06**. Pour en savoir plus : [consulter ce message réglementaire](#).



En lien avec le paragraphe suivant, la réglementation ayant évolué par rapport aux applications pendant la floraison, ce message a été modifié depuis la semaine dernière. Il intègre des mesures spécifiques aux applications d'**insecticides à venir**.

INFO REGLEMENTATION / BIODIVERSITE

Abeilles : **En période de floraison, la réglementation évolue** : Depuis peu la vigne a été reclassée en culture attractive concernant les abeilles et autres pollinisateurs. Ainsi désormais l'arrêté du 20 novembre 2021 s'applique en viticulture. La Note Nationale « Abeilles – Pollinisateurs – Des auxiliaires à préserver » apporte les précisions sur cet arrêté. (version numérique disponible sur [ce lien](#), ou <https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/notes-biodiversite-bsv-a3116.html>).

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le nouveau Bulletin de Santé du Végétal (BSV2.0). Elle rappelle le rôle des abeilles, et des insectes pollinisateurs en général, pour les végétaux, l'agriculture et le paysage, leur écologie, donne des éléments de protocole pour réaliser leur suivi et décrit les bonnes pratiques agricoles favorisant leur présence. Elle permet également d'effectuer un point sur les pratiques agricoles concourant au maintien ou à l'amélioration de la biodiversité.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL de Bourgogne-Franche-Comté

Prochain BSV : mardi 25 juin

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté (CRA BFC) et rédigé par le représentant de la CRA BFC au sein de la Chambre d'agriculture de Saône et Loire en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque : FREDON Bourgogne-Franche-Comté, IFV, et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : **Chambres départementales d'Agriculture de Côte d'Or, Saône et Loire et Yonne, Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, 110 Vigne, Bourgogne du Sud, Bourgogne Viti Service, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, Coopérative Agricole Mâconnais Beaujolais, Ecovigne, Groupement Vignerons des Terres Secrètes, La Chablisienne, Aces Roses, Domaine Laroche, SICAVAC, Cave de Lugny, Cave des Hautes Côtes, Château de Santenay, Ax'Vigne, Vitagri, Bio Bourgogne, Vignerons de Buxy, Terre Comtoise, Interval, Société de Viticulture du Jura**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA BFC dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Dispositif supervisé par le Service Régional de l'Alimentation dans le cadre du dispositif de surveillance Biologiques du territoire du plan Ecophyto II+.

Action du plan Ecophyto II+ piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'office français de la biodiversité.

*Avec la participation
financière de*